

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
DU PERSONNEL ET MATERIEL

Travail - Démocratie-Paix

DECRET N° 75/260/ETR/SG/DAAJ/DAGPM
du 21/5/75 portant nomination de Monsieur
ITOUA Félix en qualité d'Attaché d'Ambassade à
Kinshasa

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;

Vu l'ordonnance n° 64-6 du 15 Février 1964 portant loi organique
sur les conditions de nomination ;

Vu le décret n° 61-143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des
cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du
Congo ;

Vu le décret 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère
des Affaires Etrangères ;

Vu le décret n° 67/116/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 16 Mai 1967 fixant le
régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la Répu-
blique Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation des
structures des Ambassades de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la composition du
Gouvernement de la République Populaire du Congo ;

D E C R E T E

Article 1er : Monsieur ITOUA Félix en service à Brazzaville
est nommé Attaché d'Ambassade à l'Ambassade de la République Populaire du
Congo à Kinshasa (République du Zaïre)

Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des Finances
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret
qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé
à Kinshasa, sera enregistré publié au Journal de la République Populaire du
Congo et communiqué partout où besoin sera./-

.../...

Brazzaville, le 21 Mai 1975

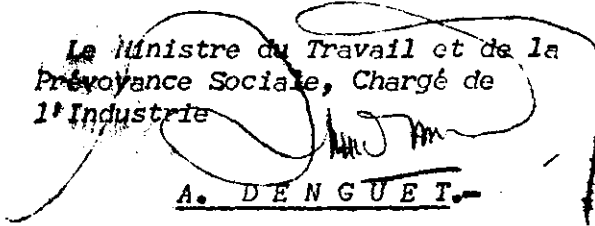
Pour le Premier Ministre Chef de
Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre des Affaires Etrangères


David-Charles GANAQ


H. LOPES

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale, Chargé de
l'Industrie


A. DENGUET

Pour Le Ministre des Finances
le Ministre du Commerce,


A. POATY

Ampliations :

- JORPC 1
- PRÉSIDENCE DE LA REP..... 1
- RELATIONS EXT 1
- CAB/PM 1
- SGCM/DC..... 2
- AFF.ETR 4
- DGT 2
- DF..... 2
- CF 1
- AMBACOBRAZZA KINSHASA..... 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3